

carte pour obtenir de la France plus de concessions encore qu'il n'en a eues.

— Tout le monde connaît plus ou moins cette question, et la solution la plus simple serait l'envoi à Rome d'un ambassadeur français officiel, pour régler d'accord cette affaire du Maroc et les autres qui sont en souffrance. Le Portugal a gardé ses rapports diplomatiques avec le Saint-Siège à cause de ses colonies; la France peut bien l'imiter. Mais ce qu'il y a de curieux dans toute cette affaire, c'est l'attitude de l'Italie. Cela surprend de prime abord, car enfin l'Italie n'est ni directement ni indirectement intéressée dans les rapports entre la France et le Saint-Siège; elle n'a donc point à s'en occuper et pareille question devrait lui être parfaitement étrangère.

— Il n'en est pas ainsi. Il y a en ce moment en Italie un mouvement assez significatif. Il se compose d'inquiétudes, puis de conseils donnés précisément à cause de ces inquiétudes. Il n'est un secret pour personne que l'Italie est entrée dans la Triplice uniquement par crainte d'un retour du pouvoir temporel du Saint-Siège et pour garder la possession de Rome. Toute sa politique est orientée de ce côté. Moins la papauté aura d'amis dans le monde, plus grande sera la garantie de l'Italie. C'est un premier motif pour désirer que la France ne s'arrange pas avec le Saint-Siège. Il y en a un autre, c'est l'attitude de la France à Constantinople où les moines italiens eux-mêmes ont dû se ranger sous le protectorat français pour sauvegarder leurs biens. Ils l'avaient abandonné, il y a quelques années et l'Italie avait pris leur place, maintenant les vicissitudes de la guerre ont fait passer ce protectorat à la France qui entend bien le garder d'accord avec le Saint-Siège.

— Les journaux italiens sont intéressants à lire. Eux qui ordinairement sont loin d'être respectueux pour le Souverain-